



FICHE D'INSCRIPTION 20 - 20

Nom:
Prénom:
Date de naissance:
Profession:
Adresse:
Ville:
Mail « EN MAJUSCULE » :
Téléphone:

Photo d'identité
ou
Photocopie de photo

Activité et lieu d'entraînement choisis (Plusieurs choix possibles)

Krav Maga Meaux ☐

Krav Maga Val d'Europe ☐

MMA Fight club Val d'Europe ☐

Règlement intérieur

Le non-respect d'un seul de ces articles de ce règlement peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive.

Article 1 - Chaque membre doit remettre dans une enveloppe l'intégralité des pièces suivantes :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Krav Maga et/ou du MMA / un questionnaire de santé sport
- La fiche d'inscription complétée, signée avec écrit la mention « lu et approuvé »
- Un justificatif d'assurance de responsabilité civil personnel
- Etre à jour de sa cotisation (se référer au tableau ci-dessous) ordre chèque ESA
- Être à jour de sa licence fédéral (FEKM 33€, FFK 39€, FFKMDA 40€, FMMAF 25€) ordre chèque ESA

Age	INSCRIPTION	RENOUVELLEMENT
20 ans et plus	360 €	330 €
13 ans à 19 ans	310 €	280 €
5 ans à 12 ans	240 €	210 €

Article 2 - Quel qu'en soit le motif, **LA COTISATION NE PEUT ETRE REMBOURSÉE**. Elle peut être réglée en espèces ou chèques, en plusieurs fois sans frais pour les chèques. Tous les chèques doivent être remis le jour de l'inscription et seront débités au minimum à un mois d'intervalle les uns des autres. La cotisation comprend uniquement l'accès au cours pendant une durée d'une saison sportive de septembre à juin ou de date à date, en fonction de la disponibilité des équipements utilisés (vacances scolaires et jours fériés).

Article 3 - Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, chacun doit avoir une tenue propre (Tee-shirt blanc et pantalon de kimono noir), les ongles des mains et des pieds coupés, aucun bijoux ou barrette à cheveux. Chacun doit avoir: une paire de gants de boxe (- de 70 kg taille: 10 oz / - 90 kg taille: 14 oz / + de 90 kg taille: 16 oz), une coquille, des protèges tibias, un protège dents. Une paire de baskets propres pour les cours dans les gymnases.

Article 4 - Notre école ne peut être tenu pour responsable de la perte ou du vol d'effet personnel. Chacun est prié de laisser ses affaires dans le dojo pendant le cours et de ne rien laisser dans les vestiaires.

Article 5 - Aucun comportement agressif, irrespectueux, ou dangereux envers les membres du club ou extérieurs ne peut être admis.

Article 6 - Tout élève reconnaît qu'il a conscience et accepté tous les risques afférents à la pratique du Krav Maga et des sports de combats.

Article 7 - Les élèves mineurs sont sous la responsabilité de notre association uniquement pendant les heures de cours et uniquement à l'arrivée du professeur.

Article 8 - Des photos et vidéos peuvent être prises pendant les cours afin d'assurer la promotion du club (site, presse...). Autorisez-vous le club à utiliser votre image ou celle de votre enfant sans contrepartie financière ? **OUI / NON**

Recopiez la mention « lu et approuvé(e) », datez et signez (signature des parents pour les mineurs).